



Combien ai je droit au congé payer

Par **thuyane**, le **12/11/2008 à 20:53**

Bonjour rnrnTitulaire travaillant a 74 pour cent je suis annualiser c'est-à-dire je fais des semaines de 39h pour avoir toute mes vacances donc je travaille en conséquence pour ne pas travailler les vacances scolaires et mon employeur de ma pas verse des congés payer pendant 5 ans et j'aimerais savoir combien de jours ai je droit de congé payer pour faire le calcul de mon du étant donné que je suis en désaccord avec mon employeur car je vais aussi depuis 5 ans 196h en plus dans l'année merci

Par **Visiteur**, le **13/11/2008 à 16:38**

bonsoir rnrntitulaire dans le public ?

Par **thuyane**, le **13/11/2008 à 19:14**

oui dans la fonction public

Par **Visiteur**, le **14/11/2008 à 18:32**

désolée.. mais je ne connais pas le droit social dans le public....rnrnqui n'ont pas les mêmes règles que dans le privé...rnrnbonne soirée